

# Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 12 juin 2025 -

**Délibération n°4.4.12/06/2025**

**relative à l'approbation des projets collaboratifs financés par la  
Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)  
pour l'année 2025-2026**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,*

*Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Approbation des projets collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2025-2026**

Document fourni en annexe.

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 32

Quorum : 16

Membres présents : 12

Membres représentés : 10

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 21

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, les projets collaboratifs Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2025-2026, tels que présentés en séance et décrits en annexe.**

Chambéry, le 1er juillet 2025

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand



La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 09 JUIL. 2025
	Transmise au recteur le : 09 JUIL. 2025

**Modalités de recours contre la présente délibération :** La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2025/2026

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents acteurs de l'université sur une même thématique (vice-présidence, directions, services, composantes). Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de leur élaboration, mise en œuvre et évaluation. La coordination des projets collaboratifs est assurée par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°1

#### Thématique : Accueil et Intégration

Porteurs d'actions : Service Vie Etudiante et de Campus, Service Information Orientation et Insertion Professionnelle, Direction des Relations Internationales, Bibliothèques Universitaires

Objectifs	Proposer un environnement universitaire accueillant et correspondant aux besoins des étudiants et étudiantes avec une attention particulière pour le public des primo-arrivants.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Vôga – Evènement d'accueil des étudiants primo-arrivants</b></p> <p><b>Présentation :</b></p> <p>Cette action vise à accueillir et à intégrer les nouveaux étudiants arrivant à l'USMB en proposant une journée d'accueil sur chacun des trois campus de l'université. Les objectifs de ces journées sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire découvrir les services universitaires et permettre leur identification</li><li>• Répondre aux interrogations des étudiants lors de la rentrée</li><li>• Faciliter leur familiarisation avec un nouvel environnement d'étude (campus et territoire)</li><li>• Créer du lien et de l'interaction</li><li>• Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles et aux enjeux environnementaux</li><li>• Permettre aux étudiants de s'approprier l'identité USMB</li></ul> <p>Une journée entière sera banalisée pour les étudiants néo-bacheliers sur chaque campus (environ 3 000 étudiants). Lors de celle-ci, ils seront invités à participer à trois temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Un parcours ludique</b> lors duquel des services à l'étudiant, des associations étudiantes ainsi que les partenaires du territoire assureront des stands d'informations.</li></ul>

- Un temps de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles
- Un temps de sensibilisation lié aux enjeux environnementaux

Afin de favoriser la convivialité de l'évènement, plusieurs animations seront proposées tout au long de la journée (Escape Game, DJ, jeux, etc.).

En 2024, cette action avait mobilisé 12 services de l'université dans le cadre de la tenue de stands, 22 associations étudiantes et 23 structures partenaires du territoire dont 12 structures culturelles. Concernant les perspectives d'évolution de cette action, sont retenus : un besoin d'améliorer la communication sur l'évènement, une meilleure banalisation de la journée, une évolution des temps de sensibilisation sur l'environnement ainsi qu'une participation des associations étudiantes à soutenir.

**Acteurs :** Services à l'étudiant, composantes, associations étudiantes

**Budget prévisionnel :** 38 000€

**Période de mise en œuvre :** septembre 2025

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé : Ateliers BOOST**

**Présentation :**

Les ateliers BOOST sont des ateliers collectifs de méthodologie de travail universitaire, de connaissance de soi et de son potentiel et d'accompagnement collectif à la réussite de la vie universitaire. Ces ateliers d'1h30 sont proposés en format distanciel à des groupes de 12 à 14 participants et visent l'ensemble des étudiants. Une orientation vers ces ateliers est notamment préconisée par les Accompagnateurs à la Réussite Etudiante du Service Information Orientation et Insertion Professionnelle (SUIOIP) auprès des étudiants qu'ils accompagnent. Les ateliers proposés porteront notamment sur les thématiques suivantes :

- Devenir Etudiant à l'USMB
- Devenir Etudiant en IFSI
- Réussir mon Master à l'USMB
- Réviser avec efficacité
- Booster sa concentration
- S'organiser pour réussir
- Gérer son stress

Ces ateliers sont coordonnés par le SUIOIP et animés par un prestataire extérieur. Au total, 63 séquences d'1h30 pourraient être proposées aux étudiants l'an prochain. Le planning des actions évoluera afin de proposer principalement des ateliers en fin de journée. Les thématiques évolueront également, en tenant compte des sujets qui ont été les plus plébiscités par les étudiants. Un renfort de la communication de cette action à destination des étudiants est prévu.

**Acteurs et partenaires :** SUIOIP, SVEC

**Budget prévisionnel :** 6 300€

**Période de mise en œuvre :** Septembre 2025 à mars 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé :** Etudiants Relais Vie Etudiante (ERVE)

**Présentation :**

Dans le but de promouvoir l'accueil et l'intégration des étudiants par leurs pairs ainsi que pour dynamiser la vie de campus, le SVEC recrute depuis plusieurs années des étudiants relais. Cette année, 4 étudiants relais seront recrutés sur chaque campus et participeront de façon active aux différents événements et actions portés par le SVEC. Ils s'impliqueront notamment dans l'animation des campus ainsi que la communication entre l'USMB et la communauté étudiante tout au long de l'année universitaire. Ils interviendront notamment de façon privilégiée lors de la rentrée pour informer les étudiants.

Les ERVE, participent par ailleurs à des événements de l'établissement tels que la journée portes ouvertes. Leur mobilisation est rythmée par le calendrier universitaire et varie selon les nécessités de service.

Cette année, les missions des étudiants relais vie étudiante et étudiants relais culture seront regroupées. Aussi, les étudiants relais vie étudiante interviendront dans une approche transversale à l'ensemble des actions coordonnées par le SVEC (Culture, Egalité, Environnement, Accueil,...).

**Acteurs :** SVEC

**Budget prévisionnel :** 31 870€ - Ce budget prévoit 1 260 heures pour un total de 12 étudiants relais. (incluant les heures de formation). Dans le cadre de ce budget, 1 200€ seront fléchés pour l'achat de t-shirt qui seront remis à l'ensemble des étudiants relais des différents services ainsi qu'un accueil café et un repas qui seront proposés lors d'une formation des étudiants relais.

**Période de mise en œuvre :** août 2025 à avril 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 4**

**Intitulé :** Etudiants Relais Internationaux (ERI) pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux et la promotion de la mobilité étudiante à l'international et au sein de l'alliance UNITA

**Présentation :**

Cette action vise à employer six étudiants relais, soit deux par campus comme suit : 1 étudiant relais par campus de septembre à juillet et 1 étudiant relais par campus en renfort pour les mois de septembre et d'octobre.

Leurs principales missions seront les suivantes :

- Offrir un accueil et un accompagnement spécifiquement dédiés au public international. Ils pourront renseigner et accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches à leur arrivée en France.
  - Sur les campus -Distribution des Welcome Bags/ Welcome Box /documentation / infos pratiques, présence lors de chaînes d'inscriptions et des réunions d'accueil de rentrée (pour les étudiants internationaux freemover, en échange et à ACCENTS).
  - Hors des campus, sur rdv - Accompagnement à la banque, accueil à la gare, aider dans la recherche un logement, carte de transport, ouverture ligne téléphonique, ...
- Après la rentrée, volonté de conserver un étudiant relais spécifiquement dédié au public international par campus, afin d'assurer un suivi tout au long de l'année et d'assurer l'intégration des nouveaux étudiants internationaux. Pour ce faire, un café mensuel des étudiants relais sera mis en place afin de permettre aux étudiants de se rencontrer. Ils continueront aussi à assurer un service d'aide et de renseignement auprès des étudiants internationaux via une adresse mail dédiée et un compte Instagram. Ils pourront être ainsi sollicités pour aider les étudiants internationaux dans les situations suivantes : renouvellement de titre de séjour, changement de logement, recherche de job étudiant ...
- Ils pourront également être sollicités ponctuellement pour renforcer l'équipe du Pôle Accueil lors de l'encadrement de sorties culturelles ou sportives effectuées en semaine ou en week-end à destination des étudiants internationaux (ex : Welcome Party, week-end d'intégration, excursions à Chamonix, randonnées ...)
- Participation active à la promotion des mobilités à l'international auprès des étudiants à travers leur participation à la Semaine International et via des actions de communications toute l'année pour informer les étudiants sur les différents dispositifs et opportunités d'études/stages à l'étranger.
- Participation active à la promotion de l'alliance UNITA dont fait partie l'USMB auprès des étudiants à travers des événements de communication autour des dispositifs de mobilités tels que les BIP, les mobilités rurales et les mobilités virtuelles. Ces actions seront menées au travers de divers événements l'UNITA Week et les UNITA Days.

**Acteurs :** Pôle accueil, pôle support et bureau UNITA de la DRI

**Budget prévisionnel :** 25 370€

**Période de mise en œuvre :** Trois postes de début septembre à fin octobre 2025 (pour un total de 227 heures) et trois autres postes de début septembre 2025 à mi-juillet 2026 (pour un total de 900 heures) soit 1 128 heures pour l'année pour l'ensemble des étudiants relais internationaux

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 5**

### **Intitulé : Cafés relais**

#### **Présentation :**

Cette action vise à rendre les étudiants relais des différents services à l'étudiant plus visibles et accessibles et permet aux étudiants d'être mieux informés sur le rôle et les missions des services représentés (SVEC, DRI, SSE, SDS, SUIOIP). En complémentarité de l'évènement Vôga, elle permet notamment de répondre aux interrogations des étudiants primo-arrivants. Elle est aussi un moyen de communiquer sur les actions et évènements financés par la CVEC. Ces cafés relais ont également pour objectif de favoriser les rencontres et échanges entre étudiants lors de temps conviviaux. Pour cela, les étudiants relais proposeront des boissons lors de temps hebdomadaires organisés lors de la pause déjeuner. Les étudiants relais pourront faire des propositions d'animations diverses pour dynamiser la vie de campus lors de temps privilégiés entre pairs.

L'organisation proposée pour l'an prochain est la suivante :

- Au cours de la semaine qui suivra l'évènement d'accueil des primo-arrivants : un café sera proposé chaque jour
- En dehors de cette semaine, durant les mois de septembre et octobre : un café sera organisé de façon hebdomadaire
- De novembre à février : un café sera prévu une fois par mois avec mise en place d'une thématique par mois (Culture, Santé, Sport, International)

Concernant les perspectives d'évolution de cette action, il est prévu de renforcer l'animation de ces temps, notamment via la mobilisation des différents services et la proposition de cafés thématiques. Enfin, la visibilité de cette action serait à renforcer afin de mieux identifier les différents services participants à l'action et démarquer ces stands de ceux tenus par les associations étudiantes.

Cette action, qui a comptabilisé la participation d'environ 1 400 étudiants sur l'année universitaire 2024/2025, peut faciliter la participation d'étudiants peu habitués à participer aux actions de vie étudiante (dont des étudiants primo-arrivants n'ayant pas participé à l'évènement d'accueil).

**Acteurs :** SVEC, DRI, SSE, SDS

**Budget prévisionnel :** 600€. Ce budget prévoit l'achat de boissons (thé/café), de gobelets réutilisables ainsi que des achats liés aux animations thématiques et à la communication sur les stands.

**Période de mise en œuvre :** septembre à mars

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

#### **➤ Action 6**

### **Intitulé : Horaires élargis des Bibliothèques Universitaires**

#### **Présentation :**

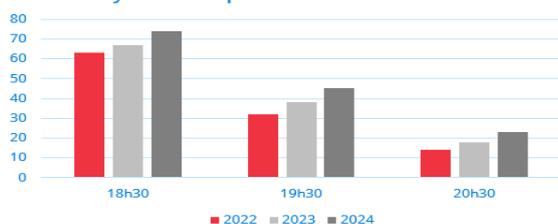
Depuis l'automne 2021, les Bibliothèques Universitaires ont mis en place un dispositif d'horaires élargis au sein des Bibliothèques Universitaires afin de permettre un accueil plus important des étudiantes et des étudiants. Un financement partiel de cette action par la CVEC depuis 2022 a

permis de contribuer chaque année au fonctionnement des BU au prorata de 1500 heures étudiants. En 2023/2024, 1 642 heures supplémentaires réparties de la façon suivante : 578 heures pour la bibliothèque de Jacob, 583 heures pour la bibliothèque du Bourget et 481 heures pour la bibliothèque d'Annecy.

Une enquête en mars 2024 (737 répondants) a démontré que l'action est plébiscitée par les étudiantes et étudiants. Satisfait(es) par le dispositif, les étudiantes et étudiants souhaitent des périodes d'ouverture plus étendues. Une demande demeure pour le samedi (65,1% des « fréquentants ») mais est difficile à mettre en œuvre en raison du plan de sobriété. Une majorité des répondants (53,6%) souhaitait également une ouverture plus tardive (38,2% jusqu'à 22h notamment sur le site de Jacob). 87,4% des répondants souhaitaient également une ouverture dès février. Ainsi, suite aux résultats de l'enquête en 2024/2025, les BU ont ouvert en horaires élargis dès le 17 février 2025 et la BU Jacob a expérimenté l'ouverture du 2 au 12 décembre 2024 jusqu'à 22h (sauf les vendredis 6 et 13 décembre). Cette expérimentation jusqu'à 22h à la BU Jacob a rencontré un réel succès avec une moyenne de 94 personnes présentes à 20h30 et 61 à 21h30. L'ouverture élargie a été effective du lundi 30 septembre au vendredi 20 décembre 2024 (sauf durant la période d'interruption pédagogique du 28 octobre au 31 octobre 2024) et du lundi 16 février au vendredi 16 mai 2025 (sauf durant l'interruption pédagogique du 3 au 7 mars 2025). Sur l'ensemble des trois BU certaines constantes peuvent être constatées :

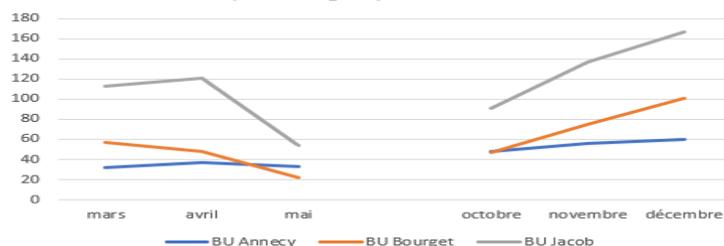
- Le succès des ouvertures tardives se confirme année après année.

Moyenne des présents dans les trois BU

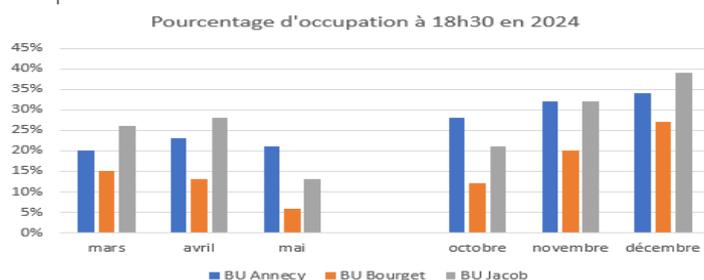


- Le nombre d'étudiants comptabilisés en soirée est plus important dans les BU Jacob et Bourget, mais cette donnée doit être rapportée au nombre de places de travail offertes.
- La fréquentation est plus forte d'octobre à décembre que de mars à mai.
- Les ouvertures en soirée ont une incidence très nette sur la fréquentation enregistrée à 18h30. Si l'ouverture se poursuit au-delà de 19h, le nombre d'étudiants décomptés à 18h30 est bien plus important. Ce phénomène a été encore confirmé lors des ouvertures jusqu'à 22h à la BU Jacob.

Nombre moyen d'usagers présents à 18h30 en 2024



Les données brutes de fréquentation (décomptes des étudiants présents) peuvent être rapportées au nombre de places de travail disponibles pour obtenir un pourcentage d'utilisation des places de travail.



La demande de financement porte, comme les autres années, sur une participation aux prestations de société de gardiennage. Le coût prévisionnel intègre l'augmentation prévisible des taux horaire de jour et de nuit des prestataires, dans un contexte qui reste inflationniste. La demande de la participation intègre également la stagnation depuis le début du dispositif de la subvention du ministère pour financer cette action.

Pour l'année 2025/2026, les périodes d'horaires élargis seront de 22 semaines comme les années précédentes. Afin de rendre encore plus efficient le service rendu aux étudiants, à l'appui des projets de calendriers pédagogiques 2025/2026 des composantes, au semestre 1, nous proposons :

- Pour la BU Jacob : la demande de reconduire l'ouverture à 22h en décembre sur les deux semaines précédant les examens correspondant à un réel besoin des étudiantes et étudiants de ce site
- Pour la BU d'Anancy : le décalage des 11 semaines d'horaires élargis pour répondre notamment aux besoins des étudiants et étudiantes de l'IAE. Début des horaires élargis le 6 octobre au lieu du 29 septembre sur les autres sites et du lundi 5 au vendredi 9 janvier 2026

Budget prévisionnel global (CVEC et hors CVEC) :

Fonctionnement et Masse Salariale (22 semaines en 2025/2026) :

SEMESTRE 1 2025/2026 (11 semaines au SEMESTRE 1 2025/2026) :

- Prestations vigiles S1 : 22 274 €
- Masse salariale S1 : 15 915 €

Soit un total de 38 189 €

Besoins de financement sur fonds CVEC en fonctionnement pour les prestations de vigiles  
SEMESTRE 1 2025/2026 = 16 945 €.

SEMESTRE 2 2025/2026 (11 semaines au SEMESTRE 2 2025/2026) :

- Prestations vigiles S2 : 22 548 €
- Masse salariale S2 : 15 915 €

Soit un total de 38 463 €

Besoins de financement sur fonds CVEC en fonctionnement pour les prestations de vigiles  
SEMESTRE 2 2025/2026 = 14 048 €.

**Acteurs :** BU

**Budget prévisionnel :** 30 993€ - Le budget prévoit le financement d'une prestation de vigile sur les trois BU.

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2025/2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 6**

**Intitulé :** Prêt de calculatrices

**Présentation :**

Le prêt de calculatrices s'inscrit dans la politique des BU en faveur du prêt de matériel pédagogique, développée pour compléter les missions plus traditionnelles comme le prêt de documents et répondre aux besoins concrets des étudiants. Il est remarqué que depuis quelques années, cette demande de prêt de calculatrices augmente lors de la période des examens. Comme les ordinateurs « Prêt 1 jour », ces calculatrices seront empruntables pour pallier un oubli, à l'occasion d'un TD ou d'un examen, ou tout simplement pour travailler à la BU. Certaines filières exigent en effet des calculatrices aux fonctionnalités plus poussées que les outils présents sur les téléphones. Les modèles dont le financement est demandé sont soit non programmables (TI-36X Pro, le modèle le plus simple de calculatrice scientifique, sans mémoire alphanumérique), soit avec mode examen intégré (modèles TI-82 Advanced Mode examen et TI-Nspire CX II-T Mode examen intégré). Le modèle TI-Nspire CX II-T Mode examen intégré, plus coûteux, est spécifiquement destiné aux étudiants de Polytech'.

Les dépenses prévisionnelles prévoient pour cette action :

- 8 calculatrices "TI-36X Pro" (4 pour la BU Jacob, 2 pour la BU Bourget, 2 pour la BU Annecy) Prix unitaire 23 € TTC → total : 184 € TTC

- 6 calculatrices "TI-82 Advanced Mode examen" (3 pour la BU Bourget, 3 pour la BU Annecy) Prix unitaire 64 € TTC → total : 384 € TTC

- 2 calculatrices "TI-Nspire CX II-T Mode examen intégré" (1 pour la BU Bourget, 1 pour la BU Annecy) Prix unitaire 163 € TTC → total : 326 € TTC

**Acteurs :** BU

**Budget prévisionnel :** 894€

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2025/2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

➤ **Action 7**

**Intitulé :** Chargé d'accueil des étudiants internationaux

**Présentation :** Cette action vise à financer un poste de chargé d'accueil pour le public des étudiants internationaux hors échange dans le cadre des activités de la Direction des Relations Internationales.

**Acteurs :** DRI

**Budget prévisionnel :** 33 200€

Période de mise en œuvre : année universitaire 2025/2026

Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action

➤ Action 8

**Intitulé : Alternant Relations Internationales**

**Présentation :** Cette action vise à financer un poste d'alternant dans le cadre des activités de la Direction des Relations Internationales.

**Acteurs :** DRI

**Budget prévisionnel :** 16 600€

Période de mise en œuvre : année universitaire 2025/2026

Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action

**Budget  
prévisionnel  
total du PC**

Budget total TTC pour l'année universitaire :

Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
Vôga	38 000€		
Ateliers BOOST	3 300€		
ERVE	1 200€	15 360€	
ERI		9 750€	
Cafés relais	400€		
Horaires élargis BU	16 945€		
Chargé d'accueil étudiants internationaux		16 000€	
Alternant Relations internationales		8 300€	
Calculatrices	894€		
<b>Total</b>	<b>60 739€</b>	<b>50 010€</b>	

Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
Ateliers BOOST	3000€		
ERVE		15 310€	
ERI		7 200€	
Cafés relais	200€		
Chargé d'accueil étudiants internationaux		16 600€	

	Alternant Relations internationales		8 300€	
	Horaires élargis BU	14 048€		
	Total	17 248€	47 410€	
	<p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 110 749€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2025 : 64 658€</b></p> <p>Dans le cadre d'éventuelles évolutions et adaptations des actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation des actions qui le nécessitent.</p>			
<b>Participation étudiante</b>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiants relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiante.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, les avis d'étudiants exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>			
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des sondages afin de recueillir les avis des services et partenaires participants, des outils pour le comptage du nombre de participations, etc.</p>			



## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2025/2026

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents acteurs de l'université sur une même thématique (vice-présidence, directions, services, composantes). Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de leur élaboration, mise en œuvre et évaluation. La coordination des projets collaboratifs est assurée par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°2

Thématique : Vie de campus écoresponsable

Porteurs d'actions : Service Vie Etudiante et de Campus, Bibliothèques Universitaires

Objectifs	Soutenir la mise en place de différents aménagements et actions en lien avec la vie de campus en tenant compte des enjeux environnementaux.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Semaines de l'écologie</b></p> <p><b>Présentation :</b> Afin de sensibiliser les étudiants à l'environnement et l'écoresponsabilité, deux temps forts en lien avec ces thématiques seront organisés sur les campus à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (novembre 2025) et la Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (avril 2026). Ces événements nationaux sont proposés par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et le RESES (réseau national d'associations étudiantes menant des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires) et l'inscription d'actions dans le cadre de ces temps forts permet à l'USMB de s'inscrire comme actrice d'évènements recensés sur le plan national.</p> <p>Concernant la programmation de ces deux semaines, différents acteurs de l'université (dont les services à l'étudiant et leurs étudiants relais, la DIRPAT, la cellule mobilité et les composantes) ainsi que les associations étudiantes seront invités à proposer des actions. Le SVEC coordonnera ces événements lors desquels des partenaires locaux pourront être conviés afin de valoriser leurs actions et proposer des animations. Le CROUS et d'éventuels autres acteurs du collectif Agir ensemble (tels que l'agence Ecomobilité ou encore les collectivités locales) pourront être associés pour participer à une programmation commune de ces événements. Les actions proposées pourront prendre diverses formes (ateliers, marche de ramassage de déchets, expositions, stands d'information, projections,). Une attention privilégiée sera portée aux propositions des étudiants (étudiants relais et associations étudiantes) afin de valoriser les projets étudiants et proposés par des pairs.</p> <p>Un travail de communication sera réalisé afin de renforcer la communication sur ces événements.</p> <p><b>Acteurs :</b> SVEC, Services à l'étudiant, DIRPAT, Cellule mobilité</p>

**Budget prévisionnel :** 6 000 € (soit 3 000€ par évènement, ce qui correspond à 1 000€ par campus par évènement)

**Période de mise en œuvre :** Novembre 2025 et Mars 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Evènements de convivialité mensuels

**Présentation :**

Cette action a pour objectif de dynamiser la vie de campus en développant les rencontres et liens entre étudiants lors de temps de convivialité, tout en promouvant des propositions culturelles et ludiques. Les étudiants seront invités à participer une fois par mois à des animations comme des jeux de société, projections de films, quiz, etc. Des collations seront prévues lors de ces temps qui auront principalement lieu en soirée.

Ces évènements ont été mis en place lors de l'année universitaire 2024/2025 et ont connu une participation étudiante et des retours d'étudiants très satisfaisants (environ 1 009 participations sur l'année).

**Acteurs et partenaires :** SVEC

**Budget prévisionnel :** 3 150€. Ce budget correspond à 150€ par évènement pour l'achat de denrées alimentaires ainsi que les frais pour les animations (achat de DVD, frais SACEM, ...) pour 7 évènements par campus.

**Période de mise en œuvre :** septembre 2025 à mars 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 3**

**Intitulé :** Formation des associations étudiantes et journées des associations

**Présentation :**

Les associations étudiantes contribuent de façon importante à la vie étudiante et de campus. Afin d'encourager, accompagner et valoriser les initiatives des étudiants engagés, le SVEC organise deux temps forts en matière de vie associative :

- **Une formation vie associative :**

Une formation vie associative d'une journée sera proposée aux membres des associations étudiantes de l'université et des IFSI et aux étudiants ayant comme projet de créer une association. L'objectif de cette journée est de proposer un temps d'information et d'échange autour des thématiques importantes liées à la vie associative (création d'une association, gestion financière, demandes de subventions, communication, prévention des risques festifs, organisation d'évènements, ...). Il s'agit également de permettre un temps de rencontre et de cohésion entre associations des différents campus.

Le contenu de cette journée pourra être construit en collaboration avec des associations étudiantes et élus étudiants.

Des interventions pourront être assurées par le SVEC, le service prévention, la DIRCOM ou encore le SSE. Le réseau Animafac pourra également être sollicité pour réaliser des interventions.

Des tables rondes autour de différentes thématiques seront organisées afin de favoriser les échanges.

Tout au long de l'année, des ateliers et formations sur des thématiques variées (passations, prévention des VSS et risques festifs, PSC1, ...) seront proposés aux associations. Ces temps seront animés par le SVEC ou par des intervenants extérieurs et fléchés sur d'autres actions des projets collaboratifs selon les thématiques abordées.

**Période de mise en œuvre :** La journée de formation sera proposée en octobre 2025.

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

- **Les Journées des Associations :**

Une nouvelle édition des Journées des Associations sera proposée sur chaque campus. Cet événement a vocation à rendre davantage visible et mettre en lumière les projets et initiatives des associations étudiantes. Il s'agit d'un temps fort annuel lors duquel l'ensemble des associations étudiantes, labellisées ou non, est convié.

La communauté étudiante pourra ainsi découvrir l'offre associative proposée sur chaque campus. Sur le modèle d'un village, les associations pourront proposer des stands et animations pour se faire connaître, échanger sur leurs événements et inscrire de nouveaux adhérents. Les associations étudiantes seront associées à la préparation et l'organisation de cet événement.

Lors de l'édition 2024, 16 associations étudiantes ont pris part à cet événement. L'événement s'est tenu sur 2 campus. Une participation plus importante est espérée pour la prochaine édition.

**Acteurs et partenaires :** SVEC

**Budget prévisionnel :** 3000 €. Ce budget inclut, pour la formation des associations : l'intervention du réseau Animafac, un accueil café et repas pour les participants ainsi qu'une action de convivialité. Concernant les journées des associations : il correspond au financement possible de paniers-repas pour les membres d'associations étudiantes ainsi que des dépenses liées à des animations.

**Période de mise en œuvre :** octobre et novembre 2025

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 4**

**Intitulé :** Aménagements des campus

**Présentation :** Différents aménagements et installations pourront être proposés au sein des trois campus et éventuellement au sein des IFSI d'Annecy et de Chambéry. Ces aménagements devront participer à la dynamisation de la vie de campus, favoriser le bien-être étudiant et comporter autant que faire se peut une dimension éco-responsable. Ces propositions s'inscriront dans le cadre des orientations fixées par le Schéma Directeur de la Vie Etudiante.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, BU, DIRPAT, SEP

Budget prévisionnel : 4 000€

Période de mise en œuvre : Année universitaire 2024/2025

Nouvelle action ou action reconduite : Action reconduite

➤ Action 5

**Intitulé : Aménagements de l'espace sieste – BU Jacob**

**Présentation :** Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle BU Jacob et notamment de son espace détente en 2026, les Bibliothèques Universitaires demandent le financement en investissement de mobiliers dans la salle détente avec l'acquisition de 4 cocons de sieste pour un montant de 20 500 € TTC. Cette salle sera accessible au public étudiant à compter d'avril 2026, ce qui nécessitera leurs achats en début d'année 2026. Les autres mobiliers (rayonnages, tables, chaises et mobilier convivial) le matériel informatique et audiovisuel pour la nouvelle BU Jacob sont financés sur deux ans dans le cadre d'un appel à projets de la Région avec un co-financement de l'établissement. Cette action correspond à l'aménagement des différents espaces détente dans les BU créées dans le cadre des projets Bibliothèques Ouvertes + et des plans étudiants. Ces espaces détente toujours occupés sont très appréciés par les étudiantes et les étudiants. L'amélioration de ces espaces participent à l'augmentation de la fréquentation des BU et à son attractivité. L'augmentation de la fréquentation des BU jusqu'en 2019 et depuis la crise sanitaire en est la démonstration.

Acteurs et partenaires : BU

Budget prévisionnel : 20 500€

Période de mise en œuvre : Deuxième semestre 2025/2026

Nouvelle action ou action reconduite : Nouvelle action

**Budget prévisionnel total du PC**

Budget total TTC pour l'année universitaire :

Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
Semaines de l'écologie	3 000€		
Evènements de convivialité	1 800€		
Formation des associations étudiante et Journées des associations	3 000€		
Aménagements des campus			2 000€
Total	7 800€		2 000€

Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
Semaines de l'écologie	3 000€		

	Evènements de convivialité	1 350€		
	Aménagements des campus			2 000€
	Aménagements des BU			20 500€
	Total	4 350€		22 500€
	<p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 9 800€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2025 : 26 850€</b></p> <p>Dans le cadre d'éventuelles évolutions et adaptations des actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation des actions qui le nécessitent.</p>			
<b>Participation étudiante</b>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiants relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiante.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, les avis d'étudiants exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>			
<b>Modalités d'évaluation</b>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des sondages afin de recueillir les avis des services et partenaires participants, des outils pour le comptage du nombre de participations, etc.</p>			



## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2025/2026

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°3 Thématique : Santé et Bien Être

Porteur(s) : SSE SDS

#### Objectifs

Accompagner les étudiants dans une démarche d'intégration au sein de l'université, les inciter à prendre soin de leur santé (physique, mentale et sociale), à rechercher le « bien-être » pour eux-mêmes et avec les autres.

Favoriser l'accompagnement par les Pairs

Accompagner les Associations Etudiants dans l'organisation d'événements sûrs et responsables en créant un dispositif de soutien

Développer une offre permanente liée aux aspects « bien-être, relaxation, gestion du stress » adaptée au rythme de vie des étudiants : il s'agit de renforcer ou développer les activités et trouver des articulations avec les services collaborateurs (SDS, SCD, SVEC, autres).

Améliorer l'accès aux soins des étudiants : leur permettre d'accéder plus facilement aux soins primaires, aux examens de premier recours et aux soins en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Investir dans la Promotion de la Santé Sexuelle dans une approche globale et positive

Promouvoir l'activité physique et ses bienfaits pour toutes et tous.

Permettre au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de construire un rapport positif avec l'activité physique en les accompagnant vers la modalité de pratique qui leur correspond le mieux.

Individualiser l'accompagnement des étudiantes et étudiants en demande

## Description des actions

### ➤ Action 1 :

Intitulé : Etudiants Relais Santé et Prévention

### ➤ Présentation :

#### Accompagnement par les Pairs

Les ERS peuvent intervenir de façon transversale à travers tous les projets au sein de l'USMB qui visent à améliorer l'accès aux services dédiés à la vie étudiante et améliorer la santé et le Bien Être de tout étudiant au sein de son campus.

- Formation des ERS
- Participation à des actions de Prévention et de Promotion de la Santé et création d'événement sur les 3 campus

#### Prévention et formation

- Formation auprès des Associations (Safe Pack, PSC1, PSSM)
- Formation ouverte à tous les étudiants (PSC1, PSSM)
- Actions et événement de réduction des risques en soirée et de prévention des addictions en collaboration avec le SVEC (soirée Le Before, soirée jeux...)

#### Matériel de Prévention

- Achat de matériel : préservatifs externes, préservatifs internes, protection de verre, verre doseur, bouchons d'oreilles ....

Acteurs : SVEC, SCD, DRI, ARE, C2AESH, Le Pélican, Le Centre de Santé sexuelle, FFSSM

Budget prévisionnel :

Formation des ERS : Pélican 300€

Evénement : 500€

Matériel Safe Pack : 10000€

Formation PSC1 : 2 sessions par semestre soit 80 étudiants par an 4400€

Formation PSSM : 1 session par semestre soit 32 étudiants par an 6000€

8ERS ( 3 à Jacob, 3 au Bourget, 2 à Annecy)

12h par mois sur 9 mois

Masse salariale : 19 445€ pour 864 heures dont 200 heures de formation

Période de mise en œuvre : de aout à juin

Nouvelle action ou action reconduite :

Action reconduite pour ERS et PSC1

Bilan PSC1 / suite à une année d'expérimentation nous constatons une forte demande (140 demandes pour 80 places)

Nouvelle action pour le PSSM

➤ Action 2

Intitulé : Améliorer l'état de Santé Mentale des étudiants

Présentation :

Les ateliers Bien Être (Sophrologie, Yoga, Pilates, Chant, Médiation animale)

Acteurs et partenaires : Partenaires et Associations du territoire Professionnels du SSE  
Intervenants extérieurs

Budget prévisionnel :

Sophrologie 8 séances par semestre à Annecy et 10 sur les campus de Jacob et Le Bourget : 4120€

Chanter respirer destressé - 6 séances par semestre sur le campus de Jacob Le Bourget : 5600€

Médiation animale –2 demi journées soit 6 ateliers par semestre sur les 3 campus : 6000€

Théâtre site de Jacob - 40 étudiants 12 ateliers par semestre : 4000 €

Période de mise en œuvre : de oct à mai

Nouvelle action ou action reconduite :

Action reconduite (sophro , chanter, médiation animale)

Nouvelle action : théâtre psychodrame au semestre 2

➤ Action 3

Intitulé : Sourire à l'Université

Présentation : Accès aux soins et dépistage bucco dentaire

Acteurs :

Proposition des consultations de dépistage bucco dentaire pour faire le point sur les soins dentaires et leur prise en charge (3 demi-journées de consultations répartis sur les 3 campus)

Budget prévisionnel : 6000 €

Période de mise en œuvre : oct à mars

Nouvelle action ou action reconduite : reconduction

➤ Action 4

Intitulé : Sensibiliser les étudiant.e.s à la Santé Sexuelle

Présentation :

Mise en place des rendez-vous régulier sur le thème de la Santé Sexuelle :

- Groupe de paroles de 15 étudiants avec café gourmand partagé sur le campus d'Annecy : 4 interventions
- Ciné débat à partir d'un documentaire sur le thème des VSS campus à définir pendant le Festival Plus d'égalité (projet en partenariat avec Mission Egalité de l'USMB)

Acteurs :

Mission Egalité, associations Etudiants, SaVoie de femmes, MDA

Budget prévisionnel :

Budget pour déjeuner 500€

Intervention réalisatrice ciné débat : 950€

Période de mise en œuvre : de novembre à mars

Nouvelle action ou action reconduite : Nouvelles actions

➤ Action 5

Intitulé : **étudiants relais sport « surveillance »**

Présentation :

\* **utilisation des installations de manière autonome / encadrement par les pairs :**

- Des créneaux dédiés à la pratique en autonomie des étudiants sont réservés au niveau des installations sportives d'Emile. Allais au Bourget, à la halle sportive du campus de Jacob et sur le site d'Annecy.

- Les **étudiants « relais sport encadrement »** sont chargés de veiller au respect du règlement et à une utilisation sécurisée et respectueuse du matériel à disposition.

- Un rôle de promotion de la pratique sportive leur est également confié et toute initiative allant dans ce sens dans le périmètre de leur action est la bienvenue.

- Une étudiante ou un étudiant par campus aura pour mission d'abonder le site Instagram de l'université

**Acteurs : SDS / CLOUS / STAPS / LIBM**

**Budget prévisionnel :**

**SURVEILLANCE**

- Surveillance des pratiques en autonomie sur les 3 campus : 39375 euros

\* **Jacob** : 25h par semaine X 27 semaines X 20,79 = 14033,25 euros

ET 4 semaines de mai de 6 (samedi compris) jours de 3h de surveillance : 1496,88 euros

**Total Jacob : 15530,13 euros**

\* **Bourget** : 30h par semaine X 27 semaines X 20,79=16839,9

ET 4 semaines de mai de 6 jours de 3h de surveillance :1496,88 euros

**Total Bourget :18336,78euros**

\* **Annecy** : 30 semaines de 6h de surveillance à 20 euros 79= 3742,2 euros

\* **2 Etudiants Instagram** : 15h à 20 euros 79 = 311,85 euros

\* Congés payés (10%) : 3417,876

**TOTAL SURVEILLANCE :37595,6**

**Gardiennage : 7500 euros**

- Masse salariale : 37595,6 euros

- Fonctionnement : 7500 euros

**Total : 45095,6 euros**

Période de mise en œuvre : de fin août à fin mai

Nouvelle action ou action reconduite : action reconduite

### ➤ Action 6

Intitulé : **étudiants relais sport « tuteur »**

**Présentation :**

- Accompagner les étudiantes et étudiants en demande de conseils
- Accompagner les étudiantes et étudiants à « profil particulier » dans une logique de reprise d'activité.
- Action de promotion de ces modalités de pratique « cafés relais », Vogâ...
  - \* Proposition d'activité / conception d'un programme simplifié (**visé par un enseignant**)
  - \* Utilisation adaptée du matériel à disposition
  - \* Créer un lien qui insuffle une motivation supplémentaire et durable.

=> **deux créneaux dédiés par semaine : un créneau débutant et un créneau accompagnement « santé ».**

**Acteurs et partenaires : SDS / STAPS**

**Budget prévisionnel :**

- créneau débutant campus de Jacob et du Bourget : 1h30 sur 31 semaines :1933,47
- Créneau « accompagnement santé » campus de Jacob et du Bourget : 1h30 sur 31 semaines : 1933,47
- Actions de promotion : 10h = 207,9
- Congés payés (10%) : 407,484

**Total masse salariale : 4482,84 euros**

Période de mise en œuvre : de fin août à fin mai

**Nouvelle action ou action reconduite : action reconduite**

➤ **Action 7**

**Intitulé : Mille et une façons de pratiquer une activité physique à l'USMB**

**Présentation :**

Promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes et trouver sa motivation.

Tisser du lien entre les étudiantes et étudiants afin de créer des « communautés de pratique »

Rencontrer tous les acteurs et toutes les actrices du sport à l'université.

Présentation de l'interface numérique du service des sports.

Proposer, idéalement le lendemain de la Vogâ une soirée dédiée à la découverte du « sport à l'université » sur les campus de Jacob et du Bourget.

Présence des étudiants relais sports, un représentant des étudiants relais santé et un des ER vie étudiante pour inciter les étudiants à se rencontrer et à pratiquer.

Activités proposées :

- Découverte de l'escalade
- Pratique en autonomie et rencontre des étudiants tuteurs en salle de musculation
- Tournoi « loisir » de volley-ball co-animé par les étudiants de l'association sportive et les étudiants relais. / Tournoi de football et de rugby à toucher au Bourget.
- Découverte du Pilates ou du Yoga
- Découverte de la Danse

**Acteurs et partenaires : SDS /SSE/ SVEC**

**Budget prévisionnel :**

6 h de présence de 4 étudiants relais : 498,96 euros

5h d'encadrement de 5 enseignants : 1142 euros

Collation : 300 euros

Sur les campus de Jacob et du Bourget

**Total : 3881,92 euros (– 1800 € ) soit 2081.92€ à faire repreciser par le SDS**

**Période de mise en œuvre :1 journée en septembre**

**Nouvelle action ou action reconduite : nouvelle action**

**Budget  
prévisionnel  
total du PC**

Budget total TTC pour l'année universitaire :

TOTAL S1 : 59503 €

TOTAL S2 : 61472 €

TOTAL ANNUEL : 120975 €

Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
ERS	300	9722	
Prévention PSSM et PSC1	5200		
Matériel de prev	5000		
Ateliers Bien être	8310		
Bucco dentaire	3000		
Café Santé Sexuelle	500		
Etudiants relais « surveillance »	3750	18798	
Étudiants relais « Tuteurs »		2241	
Mille et une façon ...	600	2082	
<b>Total</b>	<b>26660</b>	<b>32843</b>	

Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
ERS	500	9723	
Prévention PSSM et PSC1	5200		
Matériel de Prév	5000		
Ateliers Bien être	12310		
Bucco dentaire	3000		
Sante sexuelle ciné debat	950		
Etudiants relais « surveillance »	3750	18798	
Étudiants relais « Tuteurs »		2241	
<b>Total</b>	<b>30710</b>	<b>30762</b>	





## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2024/2025

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents acteurs de l'université sur une même thématique (vice-présidence, directions, services, composantes). Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de leur élaboration, mise en œuvre et évaluation. La coordination des projets collaboratifs est assurée par le Service Vie Etudiante et de Campus.

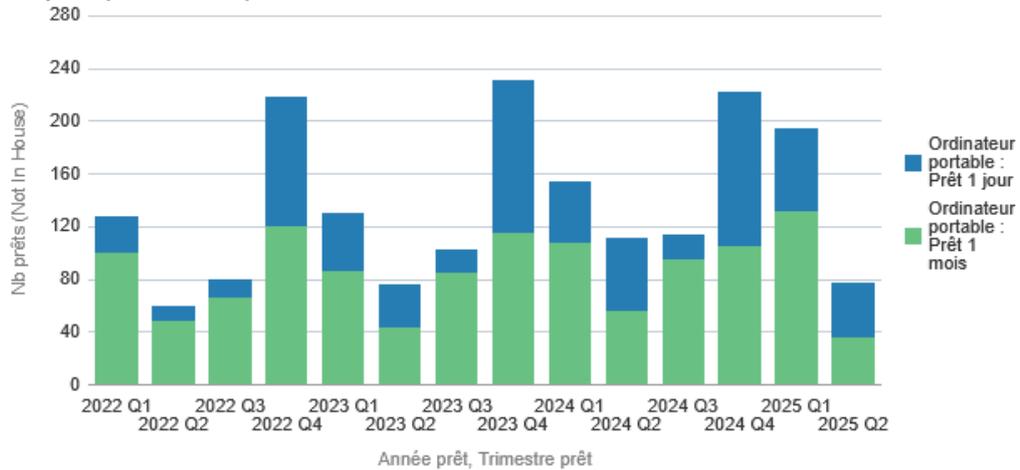
### Projet collaboratif N°4

#### Thématique : Université connectée

Porteurs d'actions : Service Vie Etudiante et de Campus, Bibliothèques Universitaires, DIRCOM

Objectifs	Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante. Développer la communication en matière de vie étudiante en faveur de la communauté étudiante.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Prêt d'ordinateurs portables</b></p> <p><b>Présentation :</b> Dans un objectif de lutte contre la fracture numérique, cette action a pour objectif de maintenir un dispositif de prêt d'ordinateurs portables répondant aux besoins d'étudiants en difficulté d'accès à un matériel personnel. Pour cela, deux modalités de prêts seront reconduites :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des prêts courts d'une durée d'un mois, renouvelable une fois, accessibles au sein des BU.</li><li>• Des prêts longs pour la durée de l'année universitaire, accordés suite à une évaluation sociale assurée par le service social et une validation en commission FSDIE aide sociale. Le suivi des stocks, la mise à disposition du matériel et la remise à jour des PC est assurée par le SVEC.</li></ul> <p>La répartition du stock de PC est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 105 ordinateurs gérés par les BU</li><li>• 65 ordinateurs gérés par le SVEC et répartis sur les 3 campus selon les besoins</li></ul> <p>Graphique depuis 2022 du nombre de prêt (1 jour et 1 mois) empruntés au sein des BU :</p>

### Nb prêts (Not In House)



Après 4 ans, les BU constatent une détérioration progressive du matériel du fait d'un roulement important de celui-ci. En 2024/2025, les Bibliothèques Universitaires ont demandé l'achat de 15 postes afin procéder progressivement au renouvellement du parc vieillissant. Il a été procédé à l'achat de 8 ordinateurs au semestre 1 et le budget 2024/2025 du semestre 2 sera consacré essentiellement à la réparation d'ordinateurs réparables. Afin de poursuivre le renouvellement progressif du parc (fin de garantie 2026), les BU proposent de renouveler 17 ordinateurs de prêt au semestre 2 2025/2026. Un travail de coordination avec la DN et le SVEC a été initié en ce sens.

Les BU proposent ainsi de prévoir un budget de 13 600€ pour le remplacement de 17 ordinateurs portables utilisés en prêt court.

Dans le cadre du renouvellement du parc informatique, le SVEC propose par ailleurs de prévoir un budget de 9 050€ qui permettraient de réparer et si nécessaire remplacer 12 ordinateurs portables (coût unitaire de 752€) du stock de prêt de PC annuel.

**Acteurs :** SVEC, BU

**Budget prévisionnel :** 22 650€

**Période de mise en œuvre :** année universitaire 2024/2025

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Interview Radio

**Présentation :** Le SVEC et la DIRCOM ont initié en 2025 un partenariat avec la radio locale Ellebore, afin de réaliser des interviews d'étudiants portant sur la vie étudiante. Aussi, deux interviews d'étudiants ont pu être proposées, afin de valoriser un projet associatif étudiant ainsi qu'une participation d'étudiants à un concours artistique proposé par l'USMB. Ces interviews ont fait l'objet d'une rediffusion par la radio Ellebore et sont disponibles en replay sur le site de la radio. Aussi une émission dédiée à la vie étudiante de l'USMB a été créée, avec l'objectif de réaliser

d'autres interviews au cours de l'année universitaire prochaine. L'émission, intitulée "Savoie ou bien? La chronique de l'USMB" est accessible via ce lien : <https://www.radio-ellebore.com/2025/03/11/savoie-ou-bien-la-chronique-de-luniversite-savoie-mont-blanc-sur-ellebore/>.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, DIRCOM, Radio Ellebore

**Budget prévisionnel :** 1 400€ . Ce budget prévoit le financement de 7 interviews.

**Période de mise en œuvre :** septembre 2025 à mars 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** nouvelle action

➤ **Action 3**

**Intitulé :** Communication vie étudiante - Chargé de communication vie étudiante

**Présentation :** La reconduction d'un poste de chargé de communication vie étudiante à temps complet est souhaitée afin de développer les actions de communication en matière de vie étudiante, et ce en lien avec les différents services à l'étudiant ainsi que les composantes. Le chargé de communication vie étudiante interviendra de façon privilégiée sur les actions développées dans le cadre des projets collaboratifs.

**Acteurs et partenaires :** DIRCOM

**Budget prévisionnel :** 34 800€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2025-2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 4**

**Intitulé :** Communication vie étudiante - Alternant

**Présentation :** L'apprenti communication vie étudiante serait recruté dans une formation spécialisée en communication numérique (type BUT MMI). Il serait chargé de compléter les actions menées par la chargée de communication vie étudiante, en se rendant sur les campus et en produisant en particulier des contenus vidéos rendant compte de la vie de campus et des nombreux événements organisés pour les étudiants.

Son regard d'étudiant serait un plus, afin de proposer des formats adaptés aux nouvelles tendances et séduisant notre cible.

**Acteurs et partenaires :** DIRCOM

**Budget prévisionnel :** 16 000€

**Période de mise en œuvre :** Septembre 2025 à septembre 2026

	Nouvelle action ou action reconduite : Nouvelle action			
Budget prévisionnel total du PC	Budget total TTC pour l'année universitaire :			
	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
	Interviews Radio	800€		
	Chargé de communication vie étudiante		17 400€	
	Alternant communication		8 000€	
	<b>Total</b>	<b>8 00€</b>	<b>25 400€</b>	
	Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
	Prêt d'ordinateurs portables			22 650€
	Interviews Radio	600€		
	Chargé de communication vie étudiante		17 400€	
Alternant communication		8 000€		
<b>Total</b>	<b>600€</b>	<b>25 400€</b>	<b>22 650€</b>	
	<p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2023 : 33 400€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2024 : 48 650€</b></p> <p>Dans le cadre d'éventuelles évolutions et adaptations des actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation des actions qui le nécessitent.</p>			
Participation étudiante	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiants relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiante.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, les avis d'étudiants exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>			
Modalités d'évaluation	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des sondages afin de recueillir les avis des services et partenaires participants, des outils pour le comptage du nombre de participations, etc.</p>			



## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2025/2026

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents acteurs de l'université sur une même thématique (vice-présidence, directions, services, composantes). Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de leur élaboration, mise en œuvre et évaluation. La coordination des projets collaboratifs est assurée par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°5 Thématique : Égalité

Porteurs d'actions : Service Vie Etudiante et de Campus, Mission Handicap

Objectifs	Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leur handicap, dans une perspective positive et bienveillante de l'environnement étudiant.
Description des actions	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Actions de sensibilisation Égalité</b></p> <p>Présentation :</p> <p>Différents temps de sensibilisation aux Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) et à l'inclusion seront proposés tout au long de l'année et prendront différentes formes. Un temps de sensibilisation aux VSS à l'intention des étudiants primo-arrivants sera notamment organisé lors de l'évènement Vôga. Des temps de sensibilisation sur les VSS et risques festifs pourront par ailleurs être proposés aux associations étudiantes. D'autres actions comme des stands d'informations pourront être assurés par le SVEC. L'objectif est ici de développer de nouvelles actions sur des thématiques diversifiées telles que le racisme, la LGBTQIA+ phobie, l'inclusion, ...</p> <p>Acteurs : SVEC, Mission Handicap</p> <p>Budget prévisionnel : 12 000€</p> <p>Période de mise en œuvre : année universitaire 2025/2026</p> <p>Nouvelle action ou action reconduite : action reconduite</p> <p>➤ <b>Action 2</b></p>

### **Intitulé : Festival Plus d'Égalité**

**Présentation :** Le Festival Plus d'Égalité est un événement récurrent, organisé depuis plusieurs années à l'université. Il est élaboré en co-construction avec différents services à l'étudiant. L'objectif de ce festival est de sensibiliser la communauté étudiante sur les différences, de permettre l'expression et le débat autour de ces sujets et enfin d'informer sur les ressources existantes. Sur un temps donné, divers événements seront proposés afin d'encourager les étudiants à s'interroger sur les thématiques de l'égalité et des discriminations tout en les rendant acteurs sur ces sujets. Ce festival, proposant un temps fort de l'année sur la thématique de l'égalité, pourra valoriser des actions aux formats diversifiés tels que des expositions, conférences/débats, ateliers, animations ou encore une distribution de protections menstruelles durables. Les associations étudiantes seront par ailleurs invitées à proposer ou valoriser des actions en lien avec ces thématiques dans le cadre du Festival.

**Acteurs et partenaires :** SVEC et services à l'étudiant

**Budget prévisionnel :** 12 000€

**Période de mise en œuvre :** Février ou mars 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

➤ **Action 3**

### **Intitulé : Distributeur de protections menstruelles**

**Présentation :** Ce projet initié au cours de l'année universitaire 2022/2023 s'inscrit dans une dynamique de lutte contre la précarité étudiante, plus particulièrement la précarité menstruelle dont les conséquences néfastes ont pu être renforcées en raison du contexte particulier de ces dernières années. Véritable enjeu de santé publique, l'objectif est de réduire les impacts (physiques, mentales et sociales) négatifs ressentis et d'améliorer les conditions de vie au quotidien des étudiants. Il vise ainsi à sensibiliser la communauté étudiante à cette problématique et à lui permettre d'avoir accès gratuitement à des protections menstruelles composées de matériaux naturels.

Pour cette quatrième année, le projet se matérialise via l'achat de nouveaux stocks permettant le réassort régulier des distributeurs installés sur les campus et dans les IFSI au cours de l'année 2025-2026. Le SVEC continuera à assurer le suivi global et commun du dispositif en collaboration notamment avec les SEP qui assurent le réassort des distributeurs sur les campus ainsi que les IFSI (le réassort du distributeur de l'IFSI de Chambéry étant assuré par le BDE de l'IFSI).

**Acteurs et partenaires :** SVEC, SEP

**Budget prévisionnel :** 4 000€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2025/2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** action reconduite

<p><b>Budget prévisionnel total du PC</b></p>	<p>Budget total TTC pour l'année universitaire :</p> <table border="1" data-bbox="357 315 1513 521"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actions de sensibilisation</td> <td>8 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Distributeurs de protections menstruelles</td> <td>3 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>11 000€</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="357 600 1513 846"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actions de sensibilisation</td> <td>4 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Festival Plus d'Égalité</td> <td>12 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Distributeurs de protections menstruelles</td> <td>1 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>17 000€</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2025 : 11 000€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2026 : 17 000€</b></p> <p>Dans le cadre d'éventuelles évolutions et adaptations des actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation des actions qui le nécessitent.</p>	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Actions de sensibilisation	8 000€			Distributeurs de protections menstruelles	3 000€			<b>Total</b>	<b>11 000€</b>			Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Actions de sensibilisation	4 000€			Festival Plus d'Égalité	12 000€			Distributeurs de protections menstruelles	1 000€			<b>Total</b>	<b>17 000€</b>		
Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement																																		
Actions de sensibilisation	8 000€																																				
Distributeurs de protections menstruelles	3 000€																																				
<b>Total</b>	<b>11 000€</b>																																				
Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement																																		
Actions de sensibilisation	4 000€																																				
Festival Plus d'Égalité	12 000€																																				
Distributeurs de protections menstruelles	1 000€																																				
<b>Total</b>	<b>17 000€</b>																																				
<p><b>Participation étudiante</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiants relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiante.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, les avis d'étudiants exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>																																				
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des sondages afin de recueillir les avis des services et partenaires participants, des outils pour le comptage du nombre de participations, etc.</p>																																				



## Fiche Action - Projets collaboratifs Année universitaire 2025/2026

Les projets collaboratifs ont pour objectif de permettre un travail en transversalité de différents services de l'université sur une même thématique. Différentes actions relatives à la vie étudiante et de campus sont proposées pour chaque projet. Elles font l'objet d'une collaboration entre plusieurs services lors de l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de celles-ci. Le portage des projets collaboratifs est assuré et coordonné par le Service Vie Etudiante et de Campus.

### Projet collaboratif N°6 Thématique : Vie culturelle

Porteurs d'actions : Service Vie Etudiante et de Campus

<b>Objectifs</b>	<p>La culture est un levier indispensable pour le bien-être et la réussite des étudiants. Sur les campus et hors les murs, les événements culturels permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges et de rencontres. Le lien avec les partenaires culturels locaux est indispensable dans la proposition d'une offre riche et variée, d'où l'importance de développer le partenariat et co-construire l'offre culturelle.</p> <p>Dans ce cadre, l'université maintient le groupe de travail Culture afin de travailler conjointement, entre services universitaires et composantes, à rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la découverte et la participation à des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale. Il a également pour rôle de relayer les informations culturelles et d'en renforcer la visibilité.</p> <p>La newsletter culture mensualisée est un levier de communication important auprès de la communauté étudiante. Elle permet un rappel des actions de l'offre et apporte une régularité dans la diffusion de l'information.</p> <p>Pour la quatrième année consécutive, la construction de la programmation culturelle se fait en concertation avec le GT Culture afin de proposer une offre annualisée et adaptée (spectacles, activités, ateliers, etc.) hors maquettes de formation ; et sur la base d'enquêtes et bilans réalisés au cours des années précédentes et permettant une meilleure connaissance des besoins en termes d'attentes et de pratiques culturelles de la communauté étudiante.</p>
<b>Description des actions</b>	<p>➤ <b>Action 1</b></p> <p><b>Intitulé : Événements culturels sur les campus</b></p> <p>Présentation :</p>

En lien étroit avec le Groupe de Travail Culture, le SVEC souhaite poursuivre son engagement pour faire de la culture un axe fort de la vie étudiante à l'USMB.

Aussi, la proposition d'activités culturelles variées sur les campus pourrait être renforcée avec notamment :

- Des ateliers (re)découverte sur des thématiques artistiques différentes (danse, écriture, aquarelle, photographie, jeu d'acteur,...)
- Des interventions de partenaires culturels afin de permettre une participation active des étudiants et de les encourager à se rapprocher d'eux (actions de sensibilisation à l'art et de valorisation de l'offre existante)
- Des actions culturelles ciblées sur le campus : le but est d'amener la culture directement sur le lieu d'étude et ainsi proposer des moments conviviaux (la nuit de la lecture en collaboration avec les BU, des offres thématiques, etc...)

Pour s'assurer de correspondre le mieux possible aux attentes des étudiants et aux spécificités de chaque campus, le programme des actions culturelles sur les campus sera établi à la lumière des enquêtes bilans réalisées sur l'année 2024-2025 auprès des étudiants.

**Acteurs :** SVEC, Groupe de Travail culture

**Budget prévisionnel :** 10 000€

**Période de mise en œuvre :** De septembre 2025 à avril 2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

➤ **Action 2**

**Intitulé :** Événements culturels hors les murs

**Présentation :**

L'intérêt de cette action est d'encourager les étudiants à assister à des spectacles et se rendre dans des lieux qu'ils ne fréquenteraient pas par eux-mêmes. Dans ce cadre, il sera à nouveau proposé une billetterie étudiante dématérialisée sur l'Espace Etudiant, permettant l'accès à des places de spectacle, de cinéma, de festival ou encore des visites ou médiation culturelles.

Une soirée culturelle et festive valorisant différents projets culturels étudiants pourrait être reconduite en 2026 au sein d'une structure culturelle.

Les liens avec les partenaires culturels du territoire pourront être renforcés et développés afin d'étendre la diversité des événements culturels proposés aux étudiants.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, Groupe de Travail culture

**Budget prévisionnel :** 33 000€

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2025/2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

### ➤ Action 3

#### Intitulé : Concours artistique Prix des Talents

##### Présentation :

Le concours "Prix des Talents" a vu le jour suite aux résultats d'une l'enquête culture effectuée au premier semestre de l'année 2021-2022, qui avait mis entre autres en lumière le souhait des étudiants de se rencontrer et de partager leur passion avec des pairs, ainsi que de participer de façon active à des actions culturelles.

Au cours des trois précédentes éditions, le concours "Prix des Talents" s'est développé et une reconduction de celui-ci est envisagée pour une cinquième édition.

De même que pour les éditions précédentes, ce concours aura pour objectif de :

- Valoriser la pratique artistique étudiante auprès de la communauté étudiante
- Rendre actrice la communauté étudiante dans le cadre de l'offre culturelle de l'USMB

Le "Prix des Talents" est ouvert à tous les étudiants de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy, qui souhaitent participer seuls ou en groupe. De plus, c'est un concours qui se veut participatif, la communauté étudiante étant invitée à s'exprimer et à voter pour désigner les lauréats. Lors de la clôture du concours, une exposition ainsi qu'une cérémonie de remise des prix est envisagée afin de donner de la visibilité aux œuvres étudiantes plébiscitées et de récompenser les gagnants.

Les étudiantes/étudiants sont partie prenante de ce projet et participe au choix de la thématique. Il en est de même pour le GT culture, impliqué pour le choix de la thématique et le vote du jury.

**Acteurs et partenaires :** SVEC, Groupe de Travail culture

**Budget prévisionnel :** 3 000€ - Le budget prévoit l'achat de lots pour les étudiants lauréats du concours.

**Période de mise en œuvre :** Année universitaire 2025-2026

**Nouvelle action ou action reconduite :** Action reconduite

### ➤ Action 4

#### Intitulé : Prêt de jeux de société

##### Présentation :

Un peu moins d'une centaine de jeux de société ont été achetés au cours de l'année universitaire 2023/2024. Ils ont été mis à disposition des étudiants au sein de chaque BU et peuvent être empruntés par les étudiants en prêt sur place ou pour une durée maximum de deux semaines. Des puzzles collaboratifs sont notamment disposés directement dans les BU, à la portée des étudiants afin qu'ils puissent y participer sur un temps restreint. Au cours de l'année 2024-2025, des "soirées jeux de société", à raison d'une soirée tous les quinze jours, ont été organisées sur les campus et animées par des étudiants et étudiantes relais en collaboration avec les BU. Cette action ayant connu un succès, les étudiants et étudiants relais pourront animer à nouveau des soirées jeux, à une fréquence similaire.

	<p>Un budget est prévu pour les éventuels rachats de pièces de remplacement et de nouveaux jeux qui seraient plébiscités.</p> <p><b>Acteurs et partenaires :</b> BU, SVEC</p> <p><b>Budget prévisionnel :</b> 1 000€</p> <p><b>Période de mise en œuvre :</b> Année universitaire 2025/2026</p> <p><b>Nouvelle action ou action reconduite :</b> Action reconduite</p>																																												
<p><b>Budget prévisionnel total du PC</b></p>	<p>Budget total TTC pour l'année universitaire :</p> <table border="1" data-bbox="339 712 1505 999"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 1</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actions culturelles sur les campus</td> <td>5 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Actions culturelles hors les murs</td> <td>17 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prêt de jeux de société</td> <td>500€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>22 500€</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="339 1077 1505 1402"> <thead> <tr> <th>Actions Semestre 2</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Masse salariale</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Actions culturelles sur les campus</td> <td>5 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Actions culturelles hors les murs</td> <td>16 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concours artistique</td> <td>3 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prêt de jeux de société</td> <td>500€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>24 500 €</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2025 : 22 500€</b>  <b>TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES 2026 : 24 500€</b></p> <p>Dans le cadre d'éventuelles évolutions et adaptations des actions, le surplus budgétaire sera susceptible d'être investi dans l'optimisation des actions qui le nécessitent.</p>	Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Actions culturelles sur les campus	5 000€			Actions culturelles hors les murs	17 000€			Prêt de jeux de société	500€			<b>Total</b>	<b>22 500€</b>			Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Actions culturelles sur les campus	5 000€			Actions culturelles hors les murs	16 000€			Concours artistique	3 000€			Prêt de jeux de société	500€			<b>Total</b>	<b>24 500 €</b>		
Actions Semestre 1	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement																																										
Actions culturelles sur les campus	5 000€																																												
Actions culturelles hors les murs	17 000€																																												
Prêt de jeux de société	500€																																												
<b>Total</b>	<b>22 500€</b>																																												
Actions Semestre 2	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement																																										
Actions culturelles sur les campus	5 000€																																												
Actions culturelles hors les murs	16 000€																																												
Concours artistique	3 000€																																												
Prêt de jeux de société	500€																																												
<b>Total</b>	<b>24 500 €</b>																																												
<p><b>Participation étudiante</b></p>	<p>La mise en œuvre des projets collaboratifs devra permettre un travail en collaboration avec les étudiants relais qui pourront participer à l'élaboration, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des différentes actions. Ils seront par ailleurs mobilisés dans une démarche d'aller-vers afin de mieux faire connaître les actions de vie étudiante.</p> <p>Il s'agira également de soutenir et valoriser les initiatives et projets des associations étudiantes.</p> <p>De plus, les avis d'étudiants exprimés dans le cadre des comités CVEC seront à prendre en compte afin d'alimenter les différentes actions.</p>																																												
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>Chaque action fera l'objet d'un bilan qualitatif et quantitatif. Des outils d'évaluation seront mis en œuvre tels que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des sondages afin de recueillir</p>																																												

	les avis des services et partenaires participants, des outils pour le comptage du nombre de participations, etc.
--	--